



Le tri sélectif

C'EST FACILE !

**TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

www.copto6.fr

CITEO

Ensemble,
trions pour recycler

Pays des
Paillons



LE RAISONNEMENT EST SIMPLE !

Mon déchet est-il un emballage ?

Oui : je le dépose

→ dans la poubelle verte s'il est en verre

→ dans la poubelle jaune pour toutes les autres matières.

Non : je le jette dans la poubelle ordinaire.



DANS LA POUBELLE JAUNE

Tous les emballages

**Bouteilles
Flacons**



Pots



Barquettes



**Films
Sachets**



Cartons

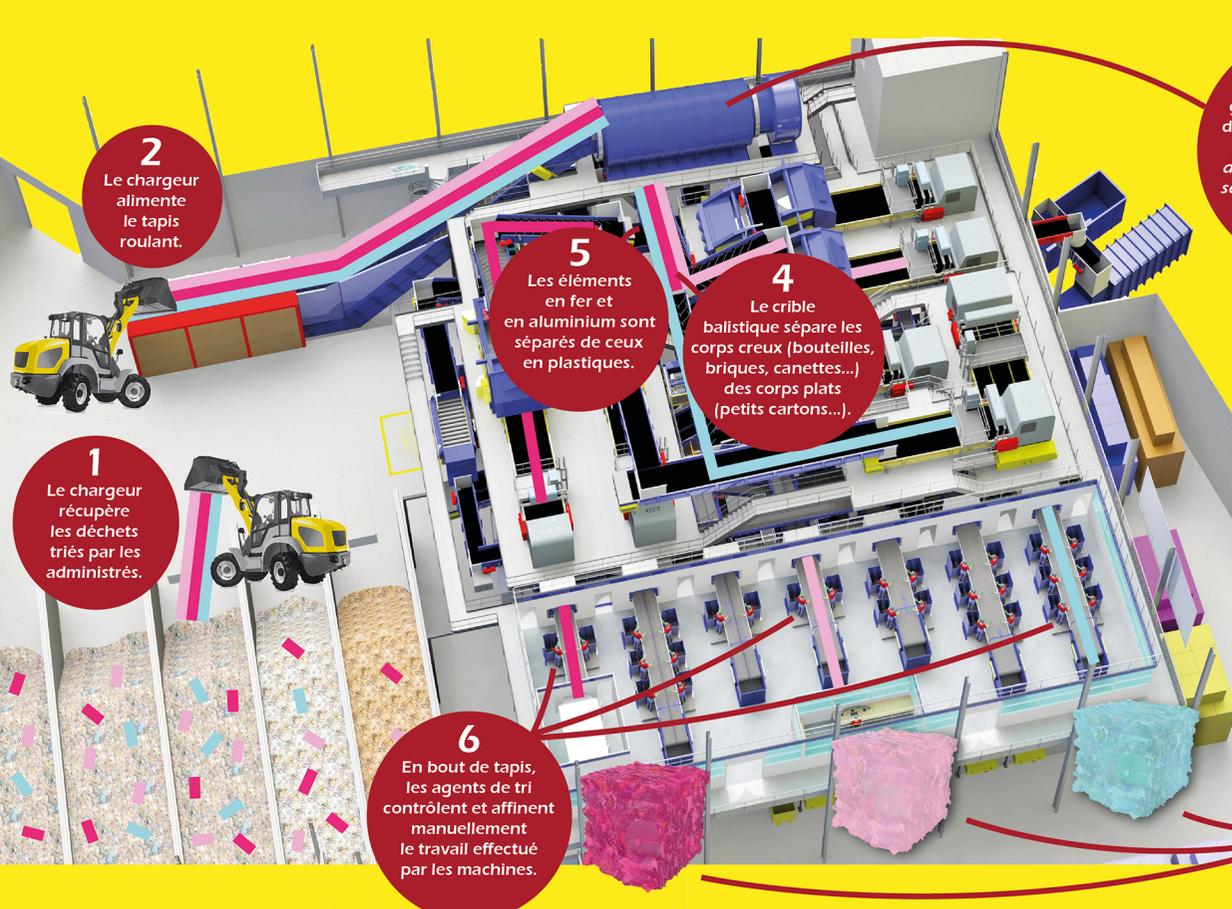


Briques



**Acier
Alu**





2
Le chargeur alimente le tapis roulant.

3
Séparation granulométrique des déchets via le trommel. (gros tambour criblé de trous. En tournant il sépare mécaniquement les matériaux en fonction de leur taille).

5
Les éléments en fer et en aluminium sont séparés de ceux en plastiques.

4
Le crible balistique sépare les corps creux (bouteilles, briques, canettes...) des corps plats (petits cartons...).

1
Le chargeur récupère les déchets triés par les administrés.

6
En bout de tapis, les agents de tri contrôlent et affinent manuellement le travail effectué par les machines.

7
Une fois trié, le contenu, provenant des différents tapis, est compressé en balles. On retrouve alors une balle de métaux, une balle de cartons, une balle de plastiques... Elles partiront ensuite vers le recycleur pour être transformées en nouveaux objets.

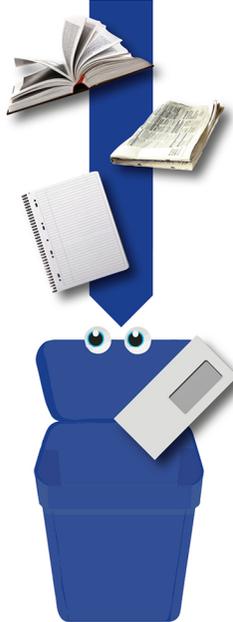
- Les métaux (canettes, boîtes de conserve...)
- Les cartons (boîtes, emballages de yaourts...)
- Les plastiques (bouteilles, pots, barquettes...)

Trier le verre et le papier

C'EST FACILE !

DANS LA POUCELLE BLEUE
Tous les papiers

DANS LA POUCELLE VERTE
Tous les emballages en verre



En moyenne **1 700 tonnes d'emballages** par an, pourraient être recyclés. Soit l'équivalent de **7 statues de la Liberté**.



Pour connaître la liste des points de collecte près de chez vous : www.ccppo6.fr

**POUR TOUT AUTRES RENSEIGNEMENTS
SUR LES AUTRES MODES DE COLLECTES :**

**Déchetteries
Encombrants
Déchets fermentescibles
Textiles...**

www.ccpog.fr

ou

Tel. 04 92 00 75 80